



#### Quelques conseils pour présenter une demande d'immersion

# Avant de demander une immersion en entreprise

Renseignez-vous sur l'entreprise que vous voulez contacter : le nom du responsable, le nombre de salariés, ses horaires d'ouverture ...

Vérifiez votre niveau de connaissance du métier que vous voulez découvrir.

Préparez des questions sur les connaissances que vous voulez vérifier et sur ce qui vous reste à découvrir

# Comment prendre contact avec une entreprise?

### Pour une petite entreprise, un artisan, un commerce :

rendez-vous sur place et demandez à rencontrer le responsable.

## Dans une entreprise de plus grosse taille :

prenez rendez-vous par téléphone auprès du responsable ou du service des ressources humaines

#### Soyez direct, concret et courtois.

Exposez précisément votre projet de formation et votre souhait de vérifier en amont que le métier correspond à l'image que vous en avez et vous correspond.

Faites-lui part de la durée de l'immersion que vous souhaitez et engagez le dialogue avec lui sur la durée qui lui semble la meilleure.

Vérifiez que votre interlocuteur connaît le dispositif d'immersion avec Pôle emploi.

Si non, rassurez-le:

C'est un dispositif strictement encadré d'un point de vue juridique.

Vous conservez votre statut de demandeur d'emploi et êtes couvert par Pôle emploi.

Le rôle du tuteur qui vous accueillera est de vous présenter le métier et vérifier avec vous que ce métier vous convient en vous faisant des retours les plus objectifs possibles.

Si la réponse est négative, ne vous en formalisez pas et demandez à votre interlocuteur les raisons de son refus. Cela pourra vous aider à présenter différemment une autre demande. Demandez-lui également s'il a des idées d'entreprises qui pourraient vous accueillir.

SI la réponse est positive, complétez avec votre interlocuteur le formulaire ci-après puis remettez-le rapidement (obligatoirement avant de démarrer l'immersion) à votre agence Pôle emploi pour signature.